

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du vendredi 20 Janvier 2023

Lieu : Salle du conseil

Début : 20h00

Etaient présents : Mme Gardien Raymonde, MM. Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gommier Guillaume, Mauduit Michel, Neuvy François, Poteloin Stéphane et Sécheresse Jean.

Excusés : Mme Canet Nadine pouvoir à M. Sécheresse, MM. Perry Antony, Trabach Franck.

Secrétaire de séance : Gommier Guillaume

Présentation de la ressourcerie :

Monsieur Marie Marc et Monsieur Fraikin Guy ont présenté au conseil municipal un projet de création d'une petite ressourcerie sur le lieu-dit Mallet.

En partant du constat que de nombreux objets sont jetés alors qu'ils pourraient obtenir une seconde vie, le but d'une ressourcerie est un lieu d'échange où l'on dépose et on prend ce que l'on veut (à l'image des boîtes à livres).

Les objets concernés sont divers tels que déco, jouets, outils, livres, vêtements

Il ne s'agit en aucun cas d'une déchetterie.

Cette expérimentation serait soutenue par l'association Réparlab pour l'assurance et gérée par Messieurs Marie et Fraikin.

Il s'agit d'une première approche pour une demande d'autorisation d'installation sur un terrain communal au lieu-dit Mallet ainsi qu'une subvention pour la construction du local.

Un courrier de l'association devra être adressé à la mairie pour la demande de subvention.

Approbation du dernier compte rendu :

Le compte rendu est approuvé à la majorité sous réserve de modifications :

- La date du conseil n'est pas le 20 Novembre mais le 30
- M. Champigny n'a pas pris part au vote pour la cession de la parcelle à Mme Boireau pour raisons personnelles.

Réunions extérieures :

- CdC : Présentation d'Initiative Brenne, Présentation d'Intramuros, Présentation du site de l'école de Néons
- Conseil communautaire : Attribution de la DETR
- PNR : Révision de la Charte

Délibérations :

- Délibération ouvrant les crédits d'investissements à hauteur de 25% des crédits votés en 2022 approuvée à l'unanimité.
- Délibération de fermeture du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe suite au départ en retraite de l'agent communal au 1^{er} avril 2023 approuvée à l'unanimité.
- Délibération de création de poste d'adjoint technique territorial suite à vacance d'emploi sur poste permanent approuvée à l'unanimité.
- Délibération pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie préventive avant le vote du nouveau budget approuvée à l'unanimité.

Situation Budgétaire :

La situation budgétaire est bonne et en adéquation avec le budget voté.

Information renonciation droit de préemption :

La commune a été sollicitée pour 6 demandes, toutes renoncées.

Questions diverses :

Mme Gardien nous a présenté les frais relatifs à la période de Noël qui s'élèvent à 2 579,42 € répartis de la manière suivante :

- 535,92 € pour le Noël des enfants, le spectacle est pris en charge par le CMA
- 1 801,50 € pour les colis des personnes âgées
- 242 € pour les colis du personnel communal

M. Neuvy nous indique que le débroussaillage de la commune est terminé pour un total de 75 heures au taux horaire HT de 53 €.

M. Neuvy nous informe de problèmes techniques sur le tracteur nécessitant une révision.

Fin de séance : 21h20